

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12526-b/1

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dangereux :

CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine  C,  Xn; R 21/22-34-43-52/53	10 - 25%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique  Xn; R 20/22	10 - 20%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5	m-phénylenebis(méthylamine)  C,  Xn; R 20/22-34-43-52/53	10 - 20%
CAS: 98-54-4 EINECS: 202-679-0	4-tert-butylphénol  Xi,  N; R 36/37/38-43-51/53	5 - 10%
CAS: 25154-52-3 EINECS: 246-672-0	nonylphénol  C,  Xn,  N; R 22-34-62-50/53-63	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif
N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 1)

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Recourir à un traitement médical

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 2)

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre. Endiguer ou capter immédiatement tout liquide qui s'écoule.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Assurer une aération suffisante.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	% Type
	Valeur	Unité
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)	
VME ()	Valeur momentané:	0,1 mg/m ³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 3)

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	aminée

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	> 200°C (DIN)

Point d'inflammation:	ca.130°C (DIN ISO 2592)
------------------------------	-------------------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

Pression de vapeur à 20°C:	0,1 hPa (DIN 51640)
-----------------------------------	---------------------

Densité à 20°C:	1,00000 g/cm ³ (DIN 51757)
------------------------	---------------------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

entièrement miscible

valeur du pH (1000 g/l) à 20°C:	Ca.12,0 (DIN 19261)
--	---------------------

Viscosité :

dynamique à 25°C:	400-500 mPas (DIN 53019)
--------------------------	--------------------------

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 4)

cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)	
100-51-6 Alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)	
1477-55-0 m-phénylenebis(méthylamine)			
Oral	LD50	930 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l (rat)	
98-54-4 4-tert-butylphénol			
Oral	LD50	2951 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2288 mg/kg (rbt)	
25154-52-3 nonylphénol			
Oral	LD50	200-2000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)	

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**des yeux** : Effet fortement corrosif.**Sensibilisation** : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 5)

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :
Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :
Mobilité et potentiel de bio-accumulation :
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EBAB 0,79 log Pow (-)

100-51-6 Alcool benzylique

EBAB 1,1 log Pow (-)

25154-52-3 nonylphénol

EBAB 3,28 log Pow (-)

Effets écotoxiques :
Toxicité aquatique :
Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EC 10/18h 1120 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h 42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC50/48h 185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebraabärbling))

100-51-6 Alcool benzylique

EC 10 400 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h 400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/96h 640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

LC50/48h 645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

EC50/48h >10-100< mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h >10-100< mg/l (Alge)

LC50/96h >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

25154-52-3 nonylphénol

EC 10/18h >16 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/48h < 1,0 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 1,3 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC0/48h 0,4 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/48h 0,56 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h < 1,0 mg/l (fish)

NOEC (14d) 0,25 mg/l (Brachydanio rerio (Zebraabärbling))

NOEC (21d) 0,1 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 6)

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
--------------	----------------------	---------	------------

100-51-6	Alcool benzylique		
----------	-------------------	--	--

EC 50 (3h)	79 mg/l	(scenedesmus quadricauda (Alge))	
------------	---------	----------------------------------	--

Autres indications :

100-51-6	Alcool benzylique		
----------	-------------------	--	--

BSB (5)	1550 mg O2/g (-)		
---------	------------------	--	--

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :**Recommandation :**

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08	autres résidus de réaction et résidus de distillation
----------	---

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Indice Kemler :

8 (C7) Matières corrosives.

No ONU:

80

Groupe d'emballage :

2735

Etiquette de danger

III

8

(suite page 8)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 7)

Désignation du produit : 2735 AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A.
(ISOPHORONEDIAMINE)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer : 8
No ONU: 2735
Label 8
Groupe d'emballage : III
No EMS : F-A,S-B
Marine Pollutant: Oui
Désignation technique exacte : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(ISOPHORONEDIAMINE)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA : 8
No ID UN : 2735
Label 8
Groupe d'emballage : III
Désignation technique exacte : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(ISOPHORONEDIAMINE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif
N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Alcool benzylique

m-phénylenebis(méthylamine)

4-tert-butylphénol

Phrases R :

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 9)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 27.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM Epoxi Komp.B

(suite de la page 8)

Phrases S :

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F